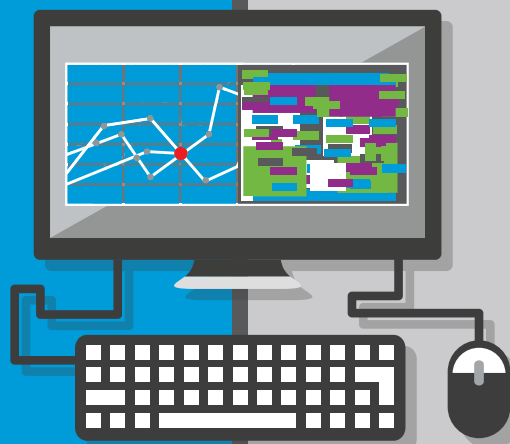


# AU QUOTIDIEN

## Surveiller vos parties prenantes

Devons-nous poursuivre nos relations d'affaires avec cette entité ?



Avec LexisNexis Newsdesk®

Sans LexisNexis Newsdesk®

Ouvrez LexisNexis Newsdesk® et débutez votre surveillance



Consultez le tableau de bord



Partagez les résultats

La direction vous pose une question



Apportez une réponse immédiate



Détendez-vous à l'heure du déjeuner



L'après-midi, concentrez-vous sur les autres tâches importantes



La direction décide de mettre fin au partenariat avec la société tierce pour éviter tout risque potentiel.

Rentrez chez vous après avoir été remercié pour la qualité de votre travail



Réduisez vos risques et évaluez vos parties prenantes grâce à une meilleure surveillance et analyse des sources médiatiques.

Faites-nous confiance pour configurer votre plateforme. Tous les contenus. Toutes les analyses. Accessibles au même endroit.

Pour plus d'informations

[bis.lexisnexis.fr/newsdesk](http://bis.lexisnexis.fr/newsdesk)

[bis.lexisnexis.fr/blog](http://bis.lexisnexis.fr/blog)

+33 (0) 1 71 72 48 51

Ouvrez votre outil de recherche gratuit et examinez les alertes existantes

Entrez vos critères de recherche manuellement

Copiez-collez vos résultats dans une feuille de calcul

Revoir et éditez la feuille de calcul

Vous lancez une nouvelle recherche car vous avez oublié un élément important

Création du rapport et de l'analyse

Envoi des résultats par email

La direction vous pose une question

Vous fournissez une réponse après une longue recherche

Vous passez la soirée à finaliser vos autres dossiers

La direction décide de poursuivre le partenariat, mais regrette plus tard sa décision, suite à la découverte d'un risque majeur, qui n'avait pas été identifié sur le web.

La journée se termine sur une erreur coûteuse, des délais non respectés et une liste de tâches encore plus conséquente.